

Piscator

E A U | P Ê C H E | E N V I R O N N E M E N T

Fédération de l’Aveyron pour la pêche et la protection du milieu aquatique | www.pecheaveyron.fr

« Là où le péril croît, croît aussi ce qui sauve » F. Hölderlin



La sécheresse de 2022 a brutalement remplacé l’eau et sa gestion au centre des préoccupations de la Nation. En Aveyron, le maintien du modèle agricole actuel et le déficit de données sur la ressource, retardent des adaptations urgentes face au dérèglement climatique.

De nombreuses sécheresses auront donc été nécessaires pour qu’au terme de ces deux décennies*, le département organise les premières « Rencontres de l’eau en Aveyron ». Un vœu exprimé depuis longtemps par la fédération, tellement la dégradation des milieux aquatiques et l’avenir de la ressource inquiètent. La crise de 2022 aura au moins permis d’en finir avec l’idée que l’Aveyron comptait encore parmi les châteaux d’eau remarquables du Massif Central. Oui, cela a été vrai. Mais avant qu’une grande partie de ses zones humides ne soient détruites. En France, 70 % de ces lieux naturels de stockage d’eau ont été rayés de la carte...

ARTIFICIEL ET FRAGILE

Cette modification profonde (et irréversible ?) du cycle de l’eau, a participé en même temps à la mutation des barrages. Devenus des châteaux d’eau artificiels, c’est là qu’est concentrée la ressource, en un seul point. D’abord créés pour produire l’électricité, les voilà sollicités pour l’eau potable, l’agriculture, les milieux aquatiques, le tourisme, etc. Leur rôle s’avère aujourd’hui capital. Mais l’édifice reste néanmoins fragile. Le remplissage hivernal de plus en plus aléatoire, la nécessité de travaux d’entretien ponctuels (ex : vidange de Labarthe en 2025), mais aussi, et surtout, les soutiens d’étiage massifs vers l’aval, risquent de rendre impossible la conciliation de tous les usages. Déjà l’été dernier, les transferts réalisés à partir du barrage de Pareloup, avaient donné des sueurs froides au syndicat mixte des eaux du Lézou Ségala, qui est chargé de produire

de l’eau potable à cette période, notamment pour l’agglomération ruthénoise. À cette occasion, la fédération avait rappelé son opposition aux énormes volumes d’eau réclamés pour l’irrigation, à l’aval, mais aussi en Aveyron. Loin d’être marginale dans notre département, près de 800 plans d’eau pour irriguer existent. Ainsi sont comptabilisés 1 036 points de prélèvements : 63 % sur des plans d’eau, 37 % sur des cours d’eau. Les demandes de construction de nouvelles retenues, non seulement sont incompréhensibles, mais interrogent sur le plan d’adaptation au changement climatique annoncé par la Chambre d’agriculture, principal objectif du Varenne agricole (septembre 2021).

CONTRAINDRE SANS CONVAINCRE ?

Sur quelles bases en effet, la Chambre d’agriculture peut sérieusement gérer et mesurer l’utilisation de l’eau pour s’adapter au changement climatique, quand les chiffres concernant la consommation d’eau restent hasardeux (prélèvements irrigation) ou non évalués bien qu’énormes (abreuvement du bétail**) ? L’été dernier une grande partie du cheptel a été abreuvé sur le réseau d’eau potable... La même question se pose pour les mesures des débits des cours d’eau, à partir desquelles les services de l’État déclenchent les arrêtés de restriction. Le service scientifique de la fédération propose actuellement un réseau d’observation supplémentaire, pour que le Comité sécheresse, au moment de prendre ses décisions, s’appuie sur des données plus

nombreuses offrant ainsi, une vision globale et plus objective de la situation hydrologique des cours d’eau aveyronnais (lire page 6). Si cet été les pénuries d’eau imposent de nouvelles restrictions, le citoyen voudra être convaincu que l’eau, bien commun universel, aura été gérée dans l’intérêt de tous et non pas au profit de quelques-uns. ■

(*) 2003, 2005, 2011, 2018, 2019, 2020, 2022, 2023.
(**) 1,7 millions d’animaux, soit 198 bêtes/km² : 6 fois la densité de la population aveyronnaise !

Prélèvement d’eau en Occitanie (chiffres 2020 en m³)			
Sources : Banque nationale des prélèvements en eau (bnpe.eaufrance.fr)			
Dép. (*)	Eau potable (toute l’année)	Industrie et activités économiques (**)	Irrigation (pendant l’été)
12	31 310 554	1 115 309	5 529 447
46	21 623 056	843 178	11 802 242
47	31 970 951	3 185 159	83 136 175
81	44 302 260	4 594 021	37 045 044
82	22 496 164	1 182 588	73 993 862

(*) Départements : Aveyron (12), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82).
(**) Hors irrigation, hors énergie.
La consommation d’eau potable est calculée sur l’année / l’eau pour l’irrigation pendant l’été.
Pour le département du Tarn-et-Garonne : secteur énergie : 190 427 569 m³.

ÉDITO
JEAN COUDERC

Président de la fédération départementale



LA FÉDÉRATION TOUJOURS PRÊTE À RELEVER LES DÉFIS

Chères lectrices et chers lecteurs, après un hiver 2022-2023 trop peu arrosé, d’où la recharge insuffisante des nappes phréatiques, nous voilà encore malgré les pluies du printemps, sous la menace d’une nouvelle sécheresse. Cette situation nous oblige toutefois à réagir, car l’eau c’est la vie. Mais la vie ne signifie pas seulement avoir de l’eau au robinet, abreuver le bétail ou remplir sa piscine. Préserver l’état des milieux et la biodiversité est vital. C’est pourquoi notre fédération agit et réclame avec insistance, que soient pris en considération notre environnement. Je pense notamment aux zones humides, sources et autres petits cours d’eau situés sur les têtes de bassins versants, mais aussi à la végétation et aux arbustes en bordure de cours d’eau, ou encore aux haies. Au cours de ces 50 dernières années, une grande partie de ce patrimoine a été détruit, drainé ou recalibré. Quel gâchis immense ! Le château d’eau dont notre département était fier de se prévaloir, est devenu pour celles et ceux qui l’ont vraiment connu un amer souvenir. Aujourd’hui et plus que jamais, nous devons avec nos partenaires, unir nos actions pour la reconquête et la préservation de ces petits milieux, proches des sources, essentiels pour stocker et redistribuer l’eau dont nous avons tant besoin. Dans cette perspective, les compétences techniques et scientifiques de la fédération ajoutées à celles de nos partenaires ne demandent qu’à être utilisées et amplifiées. Il est vrai que pour de nombreuses activités, qu’elles soient par exemple agricoles ou touristiques, la sécheresse de 2022 a fait souffler un vent de panique, au pic de la crise. L’initiative prise par le conseil départemental de réunir les différents usagers de l’eau doit continuer pour aboutir à des décisions satisfaisantes pour tous. Nos grands barrages initialement créés pour produire de l’électricité, sont devenus aujourd’hui cruciaux dans la gestion de l’eau et le soutien d’étiage. La pêche de loisir, elle aussi doit trouver sa place. La volonté de répondre aux besoins des différents usages de l’eau, tout en respectant les milieux aquatiques, récemment exprimée par le président de la Chambre d’agriculture (Aveyron magazine, avril-juin 2023), annonce-t-elle un tournant ou un simple coup d’épée dans l’eau ?

Dans ce contexte de fortes turbulences, source d’inquiétudes bien légitimes, permettez-moi, quand même, de vous adresser à toutes et à tous de bonnes vacances.

REFONTE DU SITE INTERNET DE LA FÉDÉRATION : DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS

Depuis janvier dernier, le nouveau site de la fédération départementale de pêche est opérationnel. Créé pour répondre aux attentes de tous les pêcheurs, cet outil doit devenir l’un des supports d’informations et de promotion majeurs de la pêche associative aveyronnaise. Après six mois de fonctionnement, les premiers enseignements à retenir.
> lire en page 7

P2	P3	P4/5	P8	
● Interview : la famille Guy, tous passionnés de pêche !	● L’écosystème de la truite fario ● Programme 2023 de l’école de pêche	● Inauguration du lac des Picades ● Bassin Viaur : mémoires des crues, étude et restauration des zones humides détruites	● Lâcher de truites et pêche de l’écrevisse ● AAPPMA de Brusque	



PÊCHE EN FAMILLE DE SACRÉS MOMENTS PARTAGÉS AU BORD DE L'EAU

Nous avons rencontré la famille Guy
au siège de la fédération, pour parler de pêche
bien sûr, et évoquer la place qu’occupe
ce loisir dans leur vie de tous les jours.
« Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin »,
semble être la maxime chère à Séverine et Michel,
les parents de Clément.



MICHEL, CLÉMENT ET SÉVERINE,
OU LA JOIE DE VIVRE AU BORD DE L'EAU.



2

1. QUELLE EST VOTRE HISTOIRE AVEC LA PÊCHE, ET COMMENT AVEZ-VOUS REJOINT CE LOISIR ?

Michel - Dès l'âge de 4 ou 5 ans avec mon père et mon grand-père. Je pêche sur la rivière Aveyron des gardons et des goujons, puis un peu plus tard la truite au moment de l'ouverture. En famille, je découvre Pareloup et Pont-de-Salars et la pêche de la carpe. D'une manière très rustique, avec des patates et des fèves aromatisées avec de l'anis, comme appâts. Je me souviens aussi des gardons qu'on prenait sur le plan d'eau, à l'entrée du village et qu'on vendait à un restaurant du coin... Quand j'ai pris ma retraite en 2019, sous l'influence ou la pression de notre fils Clément mais aussi mon père et mon frère lui aussi pêcheur, j'ai repris la carte de pêche. Et on se régale. D'octobre à décembre dernier on a capturé 50 carpes à Banac. Le 15 janvier, toujours au même endroit, on en a pris 9. En réalité on pêche tout et on relâche tous les poissons, sauf les truites lâchées. Notre défi, pour 2023, capturer 100 carpes et essayer d'atteindre 1 tonne de poissons... (rires).

Séverine - La pêche j'y ai baigné sans y penser, car mon grand-père, mon père et ma mère étaient pêcheurs ostréiculteur à l'étang de Thau. Mon père pêchait le muge, la dorade et le loup de mer. Il en attrapait de si gros qu'il les mesurait entre les phares de notre 2 cv ! Ici, en Aveyron, j'ai accompagné Michel et Clément au bord de l'eau et ça a été tout de suite super. C'est différent de la mer, bien sûr, mais j'ai ressenti rapidement de bonnes sensations. L'eau que ce soit en rivière ou en lac m'apporte beaucoup de sérénité. D'ailleurs, depuis 2 ans, je prends ma carte de pêche. J'ai une préférence pour la carpe, qui est un poisson de toute beauté.

C'est bien sûr très subjectif ! Jusqu'à présent, j'ai profité de mes assistants, mais cette saison, je m'inscris aux séances organisées par Lenka Stary, l'animatrice et guide de pêche qui travaille en été, à l'école de pêche de la fédération.

2. QUELLE ÉTAIT AVANT VOTRE MANIÈRE DE PERCEVOIR LA PÊCHE ?

Séverine - Personnellement, aucune en particulier. Pour moi, c'est avant tout sur le terrain, en direct que je vis et apprécie la pêche. La beauté du site et l'ambiance qui s'en dégagent, comptent beaucoup. Et bien sûr, voir Clément heureux, et capable de pêcher tout seul, en devenant autonome, c'est la cerise sur le gâteau ! Par exemple, la première fois que j'ai vu Clément ramener tout seul vers la berge une carpe de 6 ou 7 kg, et ensuite la glisser dans l'épuisette, je le croyais pas ! Quelle émotion ! Voilà pourquoi il me tarde d'être une pêcheuse complètement autonome, pour vraiment m'immerger dans l'univers de la pêche, un monde mystérieux, toujours en mouvement.

3. AVANT DE RETROUVER LE BORD DE L'EAU, TOUS ENSEMBLE, AVEZ-VOUS ÉPROUVÉ QUELQUES APPRÉHENSIONS ?

Michel - Aucune en particulier. Comme je vous l'ai dit, la pêche, c'est une histoire de famille. J'ai quand même renouvelé mon matériel. Mais j'utilise encore des cannes de mon père ou de mon grand-père. Clément est quand même arrivé à me faire pêcher la carpe... La nouveauté pour moi, c'est le matériel bien sûr qui a beaucoup évolué, puis les nouvelles rencontres que l'on fait grâce à Clément.

Séverine - Comme Michel, je n'avais aucune appréhension particulière, car la pêche c'est un tout. La technique, les sites où on va passer la

journée, mais aussi le grand air, des paysages parfois magnifiques, des animaux sauvages. C'est la richesse de la nature. Il se passe toujours quelque chose de différent qui tranche avec le quotidien. Puis vous le savez, j'ai la chance d'être entourée de mes 2 coachs, ce qui rend les choses plus faciles. Le projet de rencontrer bientôt Lenka Stary, dans le cadre de la pêche au féminin, sera une autre expérience qu'il me tarde de vivre. Pouvoir profiter de plusieurs sources d'apprentissages est évidemment plus riche.

4. ACTUELLEMENT, QUEL RÔLE JOUE LA PÊCHE DANS VOTRE VIE DE FAMILLE ?

Michel - Notre salon à la maison est devenu peu à peu un atelier de pêche, ou un magasin de pêche, au choix... (rires). En réalité, partager une passion entre tous les membres d'une même famille, c'est je crois une grande chance. Autour de nous, il y a des cellules familiales où chacun, très tôt, mène de son côté ses loisirs de manière très cloisonnée. Avec le temps qui passe toujours trop vite, l'école, et tout le reste, heureusement qu'un sport ou un loisir nous réunit. Chez nous c'est la pêche. On a la chance de voir Clément grandir et évoluer, autour de moments partagés avec ses parents. Le rythme qu'impose la société aujourd'hui est très rapide, et on peut vite devenir des étrangers même avec ses plus proches. Les réseaux sociaux, les portables n'arrangent rien à ce niveau...

Séverine - La pêche permet de nous évader, c'est certain, et de retrouver le calme et une certaine sérénité. C'est ce que je ressens en débutant. La pêche, si vous l'avez dans la peau, j'ai l'impression que c'est un ciment entre celles et ceux qui la partagent. Mais cette passion ne doit pas devenir obsessionnelle, il faut garder les yeux ouverts sur le monde.

5. QUE DIRIEZ-VOUS À DES PARENTS, QUI SÉRAIENT TENTÉS D'ACCOMPAGNER LEURS ENFANTS À LA PÊCHE ?

Séverine - D'abord que je n'ai aucune leçon à leur donner. En toute modestie, et c'est vrai je crois pour tous les parents, voir ses enfants passionnés par une activité, prendre du plaisir et s'épanouir, c'est quand même formidable. C'est ce que, au fond de nous, on peut leur souhaiter de mieux. Car une passion peut durer parfois toute une vie et être à l'origine de très beaux projets professionnels, de rencontres rares, et d'une façon de vivre qui nous convient. Ce que j'apprécie tout particulièrement avec la pêche, c'est que Clément développe la patience, l'observation, le respect des animaux et de la nature. Ce sont des valeurs qui à nos yeux comptent beaucoup. Il apprend aussi à se servir de ses mains en bricolant ses cannes, en faisant des montages. C'est un loisir très important qui le met aussi en relation avec d'autres enfants. Bien que la pêche puisse être vécue de manière solitaire, ces échanges sont formateurs pour son avenir.

6. SI C'EST LE CAS, EN QUOI LA PÊCHE A PU AMÉLIORER, VOIRE ENRICHIR LES RELATIONS ENTRE TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ?

Michel - Être proche de ses enfants est très important et la pêche chez nous est un des

moyens qui le permet. Grâce aux activités que pratique Clément à l'école de pêche de la fédération, nous apprécions de rencontrer d'autres personnes. Les animateurs, des camarades de Clément, mais aussi de nouveaux lieux, parfois très beaux. Ces rencontres sont l'occasion de voir comment notre fils se comporte et évolue avec les autres. Sur un plan personnel, ces rencontres apportent un plus technique, en découvrant du nouveau matériel, de nouveaux leurres et montages. La notion de partage et d'échanges est très importante chez les pêcheurs, ce que j'apprécie beaucoup.

Séverine - La pêche, vous l'avez compris, tient une place importante au sein de notre famille. Néanmoins, on continue de vivre normalement. Déjà, pendant la journée, il y a le travail professionnel, et puis toutes les choses qui animent le quotidien. Une chose est quand même certaine. La pêche est une activité commune qui favorise les échanges entre nous. Et ce n'est pas toujours facile de cultiver la pratique de l'échange. Aller vers l'autre, confronter ses idées, écouter, comprendre, tout cela sert à se construire et à évoluer. La pêche participe à tout ce processus et c'est très bien ! La pêche c'est aussi important par rapport à la transmission entre les générations, et le souvenir des êtres chers. Je pense bien sûr à Yvan, le grand-père paternel de Clément qui a pêché jusqu'à l'âge de 89 ans ou encore Noé, un ami de la famille, qui, malgré ses 92 ans, nous accompagnait au plan d'eau de La Forézie capturer quelques truites.

7. L'ÉTÉ PROCHAIN JE SUPPOSE QUE LA PÊCHE, SERA PRÉPONDERANTE POUR CHOISIR VOTRE LIEU DE VACANCES ?

Séverine - Pour l'heure, rien n'a été encore décidé. Il est clair que notre lieu de vacances rimera avec cannes à pêche, mais pas seulement. Tout au long de l'année la pêche occupe l'agenda de la famille. En 2022, une centaine de sorties ont eu lieu. Cette saison, le défi que se sont fixés Michel et Clément sera l'occasion de passer encore beaucoup de temps au bord de l'eau.

8. ET TOI CLÉMENT QU'EST-CE-QUE TU PENSES DE TOUT ÇA ?

Moi, j'ai 9 ans et je pêche depuis l'âge de 4 ans. J'adore la pêche. Je prends des copains avec moi, et mes parents leur offrent des fois une carte de pêche et même une canne. On en a plein à la maison. Il me tarde d'avoir 12 ans car en principe j'aurai encore un joli cadeau, une canne casting pour pêcher les carnassiers. Je lis régulièrement des revues de pêche spécialisées, et en janvier, on est tous partis au Salon de Clermont-Ferrand. C'était super ! Cette saison, je vais essayer de battre des records personnels. Capturer un brochet de plus de 80 cm, une perche de plus de 43 cm, et une carpe qui pèse plus de 11 kg. J'aime toutes les pêches, et j'ai beaucoup de chance, car mes parents m'ont réservé plusieurs sorties avec l'école de pêche de la fédération. Pêche au feeder, bivouac carpe, pêche du silure. Je suis aussi inscrit à un atelier pêche et nature pour la truite.



CLÉMENT ET SON PREMIER SILURE, CAPTURÉ AU COURS D'UNE SORTIE
AVEC L'ÉCOLE DE PÊCHE DE LA FÉDÉRATION.



ALEXIAN LITRE,
ANIMATEUR DE L'ÉCOLE DE PÊCHE
FÉDÉRALE DE L'AVEYRON.

“L'écosystème de la truite”

La page 3, consacrée aux activités de l'école de pêche fédérale évolue.

Depuis le numéro de janvier (Piscator n°36), les animateurs décrivent les différents modules

qu'ils proposent dans les écoles primaires. Conçus en collaboration avec des conseillers pédagogiques, ces modules axés sur la connaissance des milieux aquatiques, serviront de support pédagogique

aux enseignantes et enseignants, désireux de sensibiliser leurs élèves à la préservation de la biodiversité.

« Découverte de l'écosystème de la truite » est le deuxième module choisi pour illustrer cette nouvelle rubrique.



Fédération ©

EN JANVIER DERNIER, JEAN-BAPTISTE FERRÉ
INTERVIENT DANS LA CLASSE DES CE1-CE2
DE MME PONTACQ-RUBRY.
ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE DRUELLE,
PROGRAMME SCIENCES, CYCLE 2,
LE CYCLE DU VIVANT.

“MON ÉCOLE, MON COURS D'EAU” FICHE N°2 “L'ÉCOSYSTÈME DE LA TRUITE”

Classe : cycles 2 et 3
Période : dès novembre
Durée : 4 séances de 2h30
Lieu : en salle de classe
et au bord de l'eau

Le contexte

L'eau est au cœur de la vie. Le bon état écologique des milieux aquatiques est donc une condition nécessaire pour le bon fonctionnement des activités humaines et la préservation de la biodiversité. Découvrir l'écosystème de la truite commune ou truite fario, est une manière de prendre contact « physiquement », avec le fonctionnement des milieux aquatiques.

Les objectifs

- Identifier les différentes espèces piscicoles du département, en particulier celles présentes sur le bassin versant où est située l'école.
- Un travail spécifique concerne la truite commune ou truite fario. Les élèves pourront ainsi découvrir sa morphologie, son lieu de vie ou biotope, son régime alimentaire et son cycle de vie. Ce dernier thème sera traité avec la mise en place d'un aquarium, où des œufs de truites donneront naissance à des alevins.
- Enfin, la truite commune sera abordée en tant que bioindicateur, auquel se réfèrent les scientifiques pour mesurer le bon état écologique des cours d'eau.

Descriptif du projet

L'aquarium, rempli d'eau de rivière, est mis en place par les élèves. Ils « reconstituent » le lieu de vie d'une truite fario. Gravières et cailloux (substrat) servent de « nid » et d'abris pour accueillir les œufs jusqu'à leur éclosion. Ensuite, il faut obtenir des températures compatibles avec la survie des salmonidés. Sont installés un refroidisseur, un bulleur qui fournira l'oxygène, puis une petite pompe chargée de nettoyer la frayère, de sorte que les œufs restent bien oxygénés. Au cours de cette même séance, les élèves réalisent une maquette du bassin versant où est située leur école. Lecture, illustration et mise en scène, autour du thème du cycle de l'eau. À la suite de cette première étape, des élèves introduisent des œufs de truites à l'intérieur de l'aquarium. Au bout de quelques semaines, les œufs vont éclore, pour laisser apparaître des embryons qui se nourrissent sur leur vésicule vitelline, jusqu'à l'émergence, au printemps, des alevins. En classe, des élèves seront désignés pour contrôler les œufs et retirer ceux qui ne pourront pas éclore. D'autres surveilleront la température de l'eau pour que l'incubation des œufs se déroule dans des conditions optimales. Deux vidéos sur le cycle de reproduction de la truite, réalisées par le service communication de la fédération de pêche de l'Aveyron, complètent les propos de l'animateur. Dernière étape : l'émergence des alevins permet d'évoquer l'évolution de la truite commune aux différents stades de son existence. Enfin, une partie de pêche viendra clore ce cycle de rencontres, où enfants, parents et enseignants, membres d'associations de pêche (AAPPMA) et représentants de la commune auront le plaisir de se retrouver.

Attention : les truites nées dans l'aquarium rejoindront les eaux de la pisciculture fédérale de Lapanouse-de-Cernon. Il est en effet interdit de déverser des truites obtenues de manière artificielle, sur les secteurs où la truite sauvage peut accomplir naturellement son cycle biologique : naissance, croissance et reproduction.

Programme scolaire de l'école de pêche Niveau cycles 2 et 3 (interventions en classe et au bord de l'eau)

3

“Sauvons nos rivières !”

Présentation des bassins versants.
Protection du milieu aquatique.

“Découverte de l'écosystème de la truite et mise en place d'un aquarium à l'école”

Module de 4 séances : connaître la truite, son cycle de vie et sa reproduction (aquarium avec des œufs qui éclosent...).

“Étude de ma rivière au travers des larves aquatiques”

Identifier des larves d'insectes et faire un premier diagnostic sur l'état écologique du cours d'eau.

“De mon école à l'océan”

Le trajet de l'eau qui tombe dans la cour de l'école. Les acteurs de l'eau dans le département.

“Découverte des poissons et de la pêche”

Connaître les principaux poissons.
Réglementation. Partie de pêche et identification des espèces piscicoles.

“Au secours de ma rivière”

Module de 4 séances : fonctionnement d'un cours d'eau. Comment le préserver et l'améliorer. Partie de pêche. Échanges avec les parents.

Adobe Stock ©



Les animations de l'école de pêche

« PÊCHE AU FÉMININ » EN JUILLET ET AOÛT

Initiation pêche au flotteur et toc nympe
à partir de 16 ans avec Lenka Stary

Saint-Rome-de-Tarn

26 juillet et 2-9-16 août (18h-20h30)
Tarif : 12 euros / personne / séance

Pour réserver une animation pêche cet été,
se renseigner auprès des offices
de tourisme, ou consulter
www.tourisme-aveyron.com

ANIMATIONS JEUNES INITIATION PÊCHE ET NATURE EN JUILLET ET AOÛT

Saint-Rome-de-Tarn 19-26 juillet et 2-9-16 août
Argences-en-Aubrac 28 juillet et 11 août
Lacroix-Barrez 21 juillet et 4-18 août
La Fouillade 19-26 juillet et 2-9-16 août
Campuac 21-28 juillet et 4-11-18 août
Baraqueville 20-27 juillet et 3-10-17 août
Saint-Amans-des-Côts / Le Nayrac 21-28 juillet et 4-11-18 août
Rignac 21 juillet et 4-18 août
Réquista 20-27 juillet et 3-10-17 août
Canet-de-Salars 20-27 juillet et 3-10-17 août
Millau 19-26 juillet et 2-9-16 août
Sévérac-d'Aveyron 25 juillet et 1^{er} août
Belcastel 28 juillet et 11 août
Pont-de-Salars 20-27 juillet et 3-10-17 août
Rieupeyroux 19-26 juillet et 2-9-16 août

WEEK-END
MULTI-PÊCHE
JEUNES (DÈS 8 ANS)
DU 28 AU 30
AOÛT



Fédération ©



Inscriptions & renseignements

À LA MAISON DE LA PÊCHE À RODEZ
(MOULIN DE LA GASCARIE)
PAR TÉLÉPHONE (05.65.68.41.52)
OU PAR INTERNET

www.pecheaveyron.com

ANIMATEURS :

FLORIAN MOLINIÉ 06.72.70.25.17
NICOLAS COSTES 06.72.94.00.98
JEAN-BAPTISTE FERRÉ 06.70.02.22.40
MANU TARDIF 06.48.95.57.15
ALEXIAN LITRE 06.46.19.42.62
LENKA STARY 06.20.34.79.81

LE SUCCÈS DES PONTONS DE PÊCHE DANS LE NORD-AVEYRON

Fin avril, la visite du plan d'eau de la Vignotte et du lac de Saint-Gervais avec Clément Juvet, responsable des projets, a permis de constater l'intérêt que portent les pêcheurs à ces aménagements. Réalisés dans le cadre du Pôle de pleine nature « Aubrac 4 saisons », l'ensemble des parcours aménagés renforce sans aucun doute l'attractivité des communes et l'offre de pêche des AAPPMA.

Pour les présidents des AAPPMA de La Viadène et Argences-en-Aubrac, respectivement Lionel Vigier et Daniel Montarry, ces parcours ont vocation à mettre en valeur des sites remarquables, rendus accessibles grâce à plusieurs types d'aménagements, tels que les pontons de pêche, les postes handipêche, mais aussi les parkings, indispensables eux aussi à l'accueil du public. L'objectif du départ était simple : faire venir ou revenir au bord de l'eau les pêcheuses et les pêcheurs du secteur, toutes générations confondues, y compris les familles bien sûr, qu'elles soient en vacances ou originaires des lieux. Car paradoxalement, de nombreux Aveyronnais ignorent encore trop souvent les petits trésors situés à proximité de leur lieu de vie. Se promener, pêcher au bord des lacs aménagés et faire des rencontres, voilà qui est bien agréable ! Pas toujours besoin de partir bien loin pour prendre un bol d'air et « recharger les batteries ».

LÂCHERS DE GROSSES TRUITES

Ce fameux jeudi matin, au cours de la visite programmée par Clément Juvet, technicien du bureau d'études Ayga et concepteur des aménagements, une trentaine de pêcheurs sont présents au lac de Saint-Gervais. Il faut bien dire que la matinée est splendide et les lieux superbes, beaucoup plus engageants, évidemment que le barrage de Montézic en pleine vidange. « Ici, les lâchers ont un gros succès », confie Lionel Vigier, le président de l'AAPPMA. Les pontons facilitent la pêche, et je crois qu'ils sont très appréciés, au même titre d'ailleurs que les radeaux végétaux. Cette saison, ces sortes de jardins flottants ont été vitaux, pour protéger les

poissons des cormorans. Pour la saison 2024, le bureau réfléchit à des lâchers d'environ 150 ou 200 grosses truites, d'environ 1 kg. De préférence des fario, en fonction des possibilités. Les lâchers auraient lieu en janvier ou février, avec l'obligation de les relâcher, jusqu'à l'ouverture de la 1^{re} catégorie. En attendant la pêche sur le lac se porte bien, avec une pointe d'activité en période estivale. Pêche au coup, pêche de carnassiers. On attend pour le black-bass qui a besoin de s'acclimater », conclut le jeune président.

PROMOUVOIR LA PÊCHE DE LOISIR

Ensuite, départ direction la Vignotte, pour y rencontrer Daniel Montarry, récemment élu à la tête de l'AAPPMA d'Argences-en-Aubrac. Sur ce plan d'eau aussi, la pratique de la pêche se porte bien. Pêche au coup, pêche de carnassiers et lâchers de truites complètent parfaitement d'autres parcours très appréciés, comme le barrage de Sarrans ou des ruisseaux de 1^{re} catégorie. « Il se prend régulièrement des brochets à la Vignotte et cette année, un gros de 1,04 m, et même un sandre d'environ 8 kg, se réjouit le président. Les gardons pullulent et pour la pêche au vif c'est très bien. Ici, les pontons sont sécurisés et les personnes âgées, en particulier, apprécient. Dès cet automne on lâchera des truites trophée, qu'il faudra remettre à l'eau. Je crois savoir que ces opérations ont eu beaucoup de succès à Rodez. Alors pourquoi pas chez nous ? C'est un pari pour l'avenir d'attirer des pêcheurs sportifs, et une manière de satisfaire nos adhérents tout en faisant la promotion de la pêche », insiste Daniel Montarry. ■

L'INAUGURATION DU LAC DES PICADES

En présence du préfet de l'Aveyron Charles Giusti, d'élus et représentants de services de l'État et d'autres structures, le président Jean Couderc a souhaité remercier tout particulièrement Roger Auguy, maire de Prades-d'Aubrac et Bruno Gratia, Chef Forêt à l'ONF. « Par leur dévouement et leur persévérance, ils ont fortement participé à la réussite de l'aménagement du plan d'eau des Picades, a insisté le représentant de la pêche associative ». Et de poursuivre, « deux objectifs majeurs ont été atteints, avec d'une part la réhabilitation du plan d'eau, et d'autre part la création d'un espace de convivialité, où le lien social s'exerce en toute tranquillité. » Enfin, Jean Couderc a fortement remercié les partenaires financiers, l'État (plan France Relance), les communes de Prades-d'Aubrac, Saint-Chély-d'Aubrac, Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac, les communautés de communes des Causses à l'Aubrac et Aubrac, Carladez et Viadène, la FNPF (Fédération nationale de pêche en France) et bien sûr l'Office national des forêts (curage du lac).



L'AMÉNAGEMENT DU LAC DES PICADES, UN EXEMPLE DE PROJET STRUCTUREL RÉUSSI, QUI RENFORCE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.

En effet, 10 000 personnes environ fréquentent chaque année le site aujourd'hui rénové, dont 3 000 pêcheuses et pêcheurs, toutes générations confondues. La particularité du lac, en activité depuis bientôt 20 ans, est d'être devenu le lieu, où en Aveyron, se pratique de la manière la plus accomplie la pêche en famille. Si la pêche y reste l'activité reine, le site niché au cœur de la forêt domaniale, offre aussi la pratique de nombreuses autres activités de pleine nature : randonnée, photos, cueillette de champignons, VTT... Au fil des saisons, de mars à septembre, le lac des Picades fait donc figure de porte d'entrée sur l'Aubrac et l'une de ses destinations phare, un « produit touristique » qui concilie économie et valorisation de la région. Les nouveaux aménagements que le public apprécie déjà (abri de pêche, pontons de pêche, toilettes sèches, tables de pique-nique), devraient asseoir un peu plus sa notoriété. Sa médiatisation est l'occasion de faire remarquer que d'autres parcours de pêche « famille », à travers tout le département, chacun avec ses spécificités, jouent le même rôle et connaissent à leur échelle un vrai succès. Des sites poissonneux et accessibles dans des cadres le plus souvent magnifiques, que ce soit en plans d'eau ou rivières, sont la marque de fabrique de la fédération départementale de pêche, qui jamais n'oublie de rappeler l'investissement des communes partenaires concernées. Pour les responsables de la fédération toujours soucieux de participer à l'aménagement du territoire, le lac des Picades reste un symbole fort, auquel les décideurs doivent être sensibles.

Personnes présentes : Charles Giusti (préfet), Roger Auguy (maire de Prades-d'Aubrac), Christiane Marfin (maire de Saint-Chély-d'Aubrac) représentée, Marc Bories (maire de Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac), Jean-Claude Anglars (sénateur), élus municipaux, Christian Naudan (président de la CC Des Causses à l'Aubrac), Jean Valadier (président de la CC Aubrac-Carladez-Viadène), François Artel (ONF), Marie-Hélène Privat (directrice du Syndicat mixte du bassin du Lot), Lautaro Labrin (directeur de l'OT des Grands Causses à l'Aubrac), administrateurs de la fédération de pêche et des AAPPMA locales, Clément Juvet (bureau d'études Ayga), entreprise Corte et Fils.

Bassin versant Aveyron : aménagements pêche à l'étude

Dans le cadre du prochain programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), les élus de la communauté de communes Ouest Aveyron, ont lancé une étude pour développer le potentiel pêche, sur leur territoire, particulièrement touristique. Associé au projet avec le Syndicat mixte bassin versant Aveyron Amont (SMBV2A), la fédération de pêche de l'Aveyron a sollicité le bureau d'études Ayga, chargé de rédiger un avant-projet. Les aménagements concernent notamment les sites de Bannac, Morlhon, La Fouillade, la rivière Aveyron à Villefranche-de-Rouergue (pontons handi pêche, îlots, pontons de pêche, parkings...). Une rampe de mise à l'eau est également à l'étude sur la commune d'Ambeyrac en amont de Cajarc. Les choix retenus prochainement par les élus pourraient se concrétiser par des premières réalisations dès 2024.



MAGNIFIQUE PONTON DE PÊCHE À LA VIGNOTTE, QUI SERT D'ABRI AUX POISSONS, ET FACILITE LA PRATIQUE DE LA PÊCHE.

LIONEL VIGIER ET CLÉMENT JOUVET AU LAC DE SAINT-GERVAIS, AU COURS D'UN LÂCHER DE TRUITES TOUJOURS TRÈS APPRÉCIÉ PAR LES PÊCHEURS LOCAUX.



AU PLAN D'EAU DE LA VIGNOTTE, CLÉMENT JOUVET (AU CENTRE) ET DANIEL MONTARRY LE PRÉSIDENT DE L'AAPPMA D'ARGENCES-EN-AUBRAC, À LA RENCONTRE D'UN PÊCHEUR INSTALLÉ CONFORTABLEMENT, EN TRAIN DE « FAIRE DU VIF » POUR LE CARNASSIER À SARRANS.



LE POSTE HANDI PÊCHE À FLORENTIN-LA-CAPELLE.

BASSIN VERSANT VIAUR

ÉTUDE ET RESTAURATION DE ZONES HUMIDES DÉTRUITES

Dans le cadre de l’appel à projets « Restauration des zones humides », l’Epage Viaur (Établissement public d’aménagement et de gestion des eaux du bassin Viaur) a équipé une parcelle agricole d’appareils de mesure des niveaux d’eau dans le sol (piézomètres), d’un dispositif de mesure du débit et d’une station météo en vue de travaux de restauration d’une zone humide, aujourd’hui drainée (Piscator n°35).

Bien que les mesures disponibles soient relativement récentes, l’analyse des premières données livrent quelques résultats intéressants. Le piézomètre « témoin », implanté sur un secteur moins impacté par le drainage, montre un niveau d’eau relativement stable, dans les premières dizaines de centimètres sous la surface du sol, avec une remontée rapide après les premières pluies, à l’issue de l’été. En revanche, au niveau des endroits drainés, on voit clairement que le niveau d’eau dans le sol est bien plus bas, et que les apports d’eau consécutifs aux pluies sont rapidement évacués. Ces résultats ne sont pas étonnants en eux-mêmes, mais sont à mettre en perspective, avec les interrogations actuelles quant à la disponibilité de la ressource en eau, dans un contexte de dérèglement climatique de plus en plus marqué. Pour l’heure, Clément Decaux chargé de l’étude, continue ses investigations, pour interpréter des phénomènes plus complexes, propres au fonctionnement hydrologique des zones humides. Les travaux programmés en septembre prochain, viseront la restauration d’un fonctionnement « naturel » de la zone humide, permettant à terme le retour d’une biodiversité plus riche et l’évolution vers des pratiques agricoles plus résilientes.

ZONE D’EXPANSION DE CRUE DE SAINT-GEORGES-DE-LUZENÇON : LA CHAUSSÉE DE L’ANCIEN MOULIN DE PAILLÈS ARASÉE

Depuis le début, la fédération départementale de pêche de l’Aveyron soutient le projet porté par le Syndicat mixte du bassin versant Tarn-amont. En effet, le dimensionnement d’un nouveau lit, la création d’une zone d’expansion, puis la renaturation du site et la suppression de la chaussée doivent permettre, en période de crue, l’étalement de l’eau sur une zone en amont du village. Ces travaux serviront à réduire les hauteurs d’eau et les vitesses d’écoulement, tout en améliorant la gestion des milieux aquatiques (Piscator n° 32 et 34). À la suite de l’arrêté préfectoral d’autorisation environnementale du 6 mai 2022, le chantier est programmé sur plusieurs mois, avec la mise en œuvre de plusieurs mesures environnementales, pour éviter et réduire les impacts de la phase de travaux.



TRAVAUX EN COURS

Des travaux forestiers préparatoires et la plantation d’un verger ont eu lieu en début d’année. Trois phases de travaux ont ensuite été prévus. Entre les mois de mars et mai, la phase 1, aujourd’hui terminée, a concerné la partie aval du projet, avec entre autres : le creusement d’un chenal de dérivation temporaire pour la mise à sec de la zone de chantier, une pêche électrique de sauvetage, le démontage de la chaussée avec la réalisation de fouilles archéologiques préventives. Depuis le mois de juin, les phases de travaux sur la partie médiane (phase 2), et amont (phase 3), ont démarré : création d’un nouveau chenal de dérivation temporaire et poursuite du terrassement du nouveau lit du Cernon et de la Zone d’expansion de crue (ZEC). L’ancien vestiaire situé en zone inondable sera également démoli. C’est un peu plus tard, en automne, qu’est prévue la végétalisation du site. Au cours des réunions publiques organisées par la commune de Saint-Georges-de-Luzençon, les élus ont indiqué, que le montant des dépenses pour la restauration de la ZEC, s’élevait à près de 1,5 millions d’euros, alors que les dépenses, à la suite des inondations de 2014 étaient estimées à 700 000 euros. Le financement de la ZEC : Agence de l’Eau et région (80 %) et communauté de communes Millau-Grands Causses. Nous aurons l’occasion dans un prochain numéro d’évoquer l’avancée de ce remarquable projet aux forts enjeux. ■

EPAGE VIAUR MÉMOIRE ET GESTION DES CRUES

Erwan Cabon, chargé de mission au sein de l’EPAGE Viaur, compile les connaissances existantes sur les crues qui ont marqué le bassin versant. Son travail aide les communes et leurs administré(e)s à mieux anticiper les futurs épisodes de hautes eaux, par de l’information et de la sensibilisation.

Depuis 1990, les pouvoirs publics obligent les communes à informer les citoyens des risques majeurs auxquels ils sont exposés et des mesures de sauvegarde qui les concernent. Ainsi, chaque administré peut, aujourd’hui, consulter ces données sur internet (reperedecrues.developpement-durable.gv.fr), ou en mairie dans le Document d’information communale sur les risques majeurs (DICRIM). C’est notamment à partir de ces documents qu’est rédigé le Plan communal de sauvegarde (PCS). Celui-ci décrit de quelles manières, chaque commune organise la gestion d’une crise (incendie, crue, pollution...). Sur le bassin versant du Viaur, les données sur les crues notoires (décembre 1906, 1940, 1981, 1996, 2003, puis janvier 2018 et février 2003 et 2021) et les crues avec les plus hautes eaux connues (mars 1930 et juin 2007), ont permis de dresser cet inventaire des crues, pour une meilleure prise en compte des risques. Car le risque existe toujours. C’est ce qu’a rappelé, en effet, la terrible inondation du centre-bourg de Cassagnes-Bégonhès en juin 2007. Ainsi, en 2008 sur le bassin Céor-Giffou, puis en 2010 sur l’ensemble du bassin versant, l’EPAGE Viaur participe à la réalisation de plusieurs Schémas de prévention contre les inondations (SPI). En 2012 puis en 2021, la structure a aidé à finaliser 32 Plans communaux de sauvegarde.

COLLECTE ET POSE DE MÉMOIRES DE CRUE

Cependant, la recherche de nouvelles informations est toujours d’actualité. En 2023, Erwan Cabon complète et corrige des données, rencontre les élus et des personnes sources d’informations et de souvenirs, afin de définir des repères de crue. Outre les documents écrits, consultables par le public, ces repères sont une source d’information majeure sur site (voir photo). Ceux-ci indiquent, en effet, la hauteur de submersion maximale connue, et ainsi, l’emprise inondée. En pratique, le chargé de mission recherche des indices du passage du pic de crue, repère les traces de l’eau sur un mur, ou des laisses de crue (amas de bois, de feuilles, plastiques...), qu’il photographie, en notant si possible, la date et l’heure. « Les repères de crues permettent, sur le terrain, de matérialiser le danger. En découvrant la hauteur que peut atteindre l’eau, il est plus facile de prendre conscience des risques. Les nouveaux arrivants sur une commune, qui ignorent totalement l’histoire des lieux, sont particulièrement concernés. Ensuite, ce travail est complété par les informations que nous recueillons auprès des personnes, témoins ou victimes de crues. Ces témoignages sont très importants pour construire et améliorer la connaissance des zones inondables, et en particulier le PPRI, le Plan de

prévention des risques inondation », insiste Erwan Cabon. Actuellement, l’EPAGE Viaur commence la pose d’échelles et de repères de crues, depuis Laguépie jusqu’à Saint-Just-sur-Viaur, avant d’intervenir sur la partie plus amont du Viaur, puis sur le sous-bassin versant Céor-Giffou et les grands affluents. Actuellement plus de 300 ont déjà été identifiés sur l’ensemble du territoire, et une cinquantaine de macarons vont bientôt être apposés pour marquer ces niveaux.

AGIR À GRANDE ÉCHELLE

Pour mieux connaître les réactions du territoire face aux crues, que le changement climatique pourrait rendre plus soudaines et intenses, l’EPAGE Viaur élabore actuellement un programme de densification du réseau d’observations (crues et débits). Les quatre stations hydrométriques en place, situées à Saint-Just-sur-Viaur (Viaur, Céor, Giffou) et Laguépie (Viaur), ne permettent pas de couvrir la partie amont du bassin versant, ni les autres affluents. La densification de ce réseau est actuellement à l’étude (lire page 6). La structure étudie dans le même temps, les facteurs qui expliquent les crues antérieures, pour mieux comprendre le fonctionnement du bassin versant. L’occupation du sol, la localisation, la durée et l’intensité des précipitations, mais aussi les phénomènes de ruissellements intenses que le réseau pluvial ne peut plus évacuer. Là encore, sont pointés du doigt, l’imperméabilité des sols en milieu urbain, la destruction des zones humides et des haies, mais aussi le recalibrage des cours d’eau, comme facteurs aggravants. On peut noter le busage du Bouzou à Ségur et celui de l’Hunargues à Cassagnes-Bégonhès, deux points noirs hydrauliques parmi bien d’autres, que l’EPAGE Viaur espère à terme améliorer, en accompagnant les communes concernées. Enfin, au cours de ses rencontres sur le terrain, Erwan Cabon s’étonne qu’une très large majorité des riverains pensent que les grands barrages de Pareloup, Pont-de-Salars, etc., peuvent encaisser les crues et réduire leur impact.

« C’est en effet une fausse idée qu’il faut combattre, car, techniquement ce n’est pas le cas. De plus, cette croyance développe un faux sentiment de protection qui ne pousse pas les administrés à être vigilants, anticiper et s’informer. Si un barrage peut avoir un effet réducteur sur les petites crues, ce n’est pas vrai sur la vitesse de montée des eaux ou sur les crues significatives. Ces barrages situés très en amont du territoire, ne doivent pas faire oublier les affluents à l’aval, qui contribuent à la crue. Il faut préciser qu’une crue ne signifie pas toujours une inondation. Le niveau de l’eau augmente, parfois très rapidement, mais ne déborde pas forcément », conclut le chargé de mission. ■

EPAGE Viaur ©

Pour en savoir plus Outils d’informations, d’alerte et de surveillance pour les populations

Risque de crue : www.vigicrues.gouv.fr
Vigilance : www.vigilance.météofrance.fr
Inventaire des repères de crues : www.reperedecrues.developpement-durable.gouv.fr
Infos complémentaires : www.epage-viaur.com

Recueil de témoignages

L’EPAGE Viaur sollicite toutes les personnes ayant des connaissances sur des crues du bassin versant.
Contact / Erwan Cabon : 05.65.71.12.64
erwan.cabon@epage-viaur.com



PROTÉGER LES MILIEUX AQUATIQUES

LE SERVICE SCIENTIFIQUE PRÉSENTE SON PROJET DE VEILLE HYDROLOGIQUE DÉPARTEMENTALE

MARTIAL DURBEC EN TRAIN
DE RÉALISER UNE MESURE DE DÉBIT
À L'AIDE D'UN COURANTOMÈTRE.

Fédération ©

La sécheresse 2022 en Aveyron, a créé une forte tension au niveau de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, en partie liée à un déficit de connaissances sur l'état quantitatif de la ressource, et à la difficulté d'avoir un regard objectif sur la situation. C'est dans ce contexte que le service scientifique propose actuellement à ses partenaires, la mise en place d'un Réseau de Surveillance et d'Observation Hydrologique (RéSOH).

Observation des niveaux d'eau selon le protocole Onde déterminé par l'OFB

Caractéristiques des stations : accessibles et d'une longueur minimale de 50 m, site non influencé directement par des rejets ou des prélèvements.
Nombre de stations par département : minimum 30.
Observations visuelles : « écoulement visible », « écoulement visible faible », « écoulement non visible », « assec ».
Période des suivis : de mai à septembre, le 25 de chaque mois (à plus ou moins 2 jours).
Des suivis complémentaires sont possibles pour optimiser la gestion.
Infos : www.onde.eaufrance.fr

« **En quête d'eau** » est un projet de sciences participatives développé par l'OFB en 2017, complémentaire du réseau Onde. Le recueil des données est possible toute l'année. Concerne le grand public sur tous les cours d'eau (fleuves, rivières et ruisseaux). Il existe 5 types d'observations : « débordements », « écoulement acceptable », « écoulement visible faible », « écoulement non visible », « assec ».
Lien internet : <https://enquetedeau.eaufrance.fr>

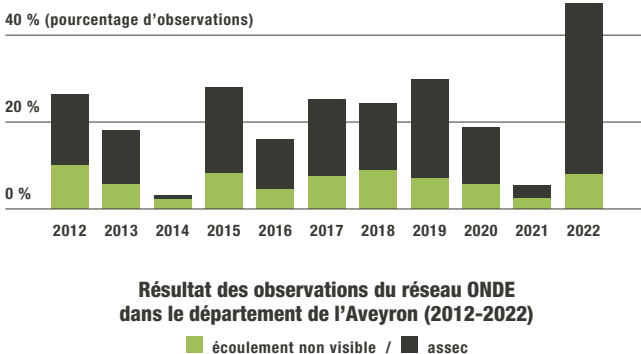
1. Données hydrologiques : mieux connaître pour mieux gérer

Depuis plus de trente ans, la fédération s'investit dans l'acquisition et le partage de données. La plupart de ses actions est réalisé en partenariat avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, l'OFB, la DDT et les syndicats de rivières, acteurs de la GEMAPI. Aujourd'hui, son Plan départemental de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles (Pdpg), validé en 2022 par arrêté préfectoral, lui permet de dresser un diagnostic un peu plus précis de la situation départementale. Pourtant, et comme l'avait déjà fait remarquer le Schéma départemental de vocation piscicole (SDVP) il y a plus de 15 ans, la ressource en eau, clé de voute de la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, n'est, en l'état, pas suffisamment connue ou suivie à l'échelle du territoire aveyronnais. Dans le contexte actuel de changement climatique, où les événements sévères se multiplient, la connaissance des niveaux des cours d'eau et des nappes souterraines, apparaît essentielle pour en anticiper ses effets. Le dernier SDAGE Adour-Garonne (2022-2027) y accorde d'ailleurs un certain nombre de dispositions, en particulier les suivantes :

- C1 : connaître le fonctionnement des nappes et des cours d'eau en lien avec les bassins versants ;
- C27 : valoriser le suivi des écoulements pour la gestion de crise ;
- D24 : améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement des têtes de bassin hydrographique.

2. Mobilisation des connaissances en Aveyron

Actuellement en Aveyron, on peut s'appuyer essentiellement sur deux outils pour connaître et gérer la ressource. D'abord les stations hydrométriques (76 en service en Aveyron), qui collectent les chroniques de débits de rivière (www.hydro.eaufrance.fr), mais qui sont inégalement réparties géographiquement, et dont une minorité sert ou suit de manière fiable les niveaux les plus bas. Ensuite, le réseau de l'Observatoire national des étiages (Onde). Déployé depuis 2012 sur des petits cours d'eau, il existe 30 points d'observations qui gère l'Office français de la biodiversité (Ofb). En parallèle, les acteurs locaux s'emparent également du sujet. Plusieurs syndicats de rivière prévoient l'installation de stations hydrométriques supplémentaires. De son côté, le PNR Aubrac a lancé un observatoire de l'eau. Au cours de l'été 2022, l'Epage Viaur a réalisé ponctuellement des observations visuelles d'assec, en vue de renseigner l'application nationale « En Quête D'eau ». Sans oublier le PNR des Grands Causses qui suit le débit de nombreuses sources depuis près de 20 ans, et publie mensuellement un bulletin d'information.



De son côté, le service scientifique de la Fédération recueille et exploite des données de débit lors des pêches électriques, et expérimente depuis 3 ans le protocole Onde, couplé à des jaugeages ponctuels sur le bassin du Vioulou amont. Des données météorologiques sont également mobilisées pour mieux comprendre les variations hydrologiques. Toute cette expertise déployée doit servir, entre autres, à mieux comprendre les capacités d'accueil et de production des cours d'eau pour la faune piscicole.

3. Le RéSOH : produire et valoriser des données hydrologiques

En début d'année 2023, Alexis Solignac, membre de l'équipe scientifique, a tout d'abord proposé aux partenaires (Agence de l'Eau Adour-Garonne, DDT, OFB, Parcs naturels régionaux, syndicats de rivière, Epage Viaur), de renforcer le réseau d'observations visuelles selon le protocole Onde (voir encadré). Ce nouveau dispositif serait baptisé « RéSOH », pour « Réseau de Surveillance et d'Observation Hydrologique ».

« Nous sommes en train de définir la stratégie à avoir pour sélectionner les sites qui seront intégrés. Un peu plus de 300 sites ont déjà été retenus. Ils seront ensuite suivis par les techniciens de rivière, mais nous souhaiterions aussi à terme, faire appel aux bénévoles et à nos pêcheurs, dans l'objectif de maximiser la couverture géographique du RéSOH. Ce genre de dispositif existe déjà dans d'autres départements, en Région Aquitaine par exemple, ou encore dans le Jura, et est animé par des fédérations de pêche. » Pour mener à bien la collecte et la centralisation des observations, la plateforme nationale *En quête d'eau* serait utilisée. Ce projet de sciences participatives lancé en 2017 par l'OFB, destiné à la fois aux professionnels et au grand public, doit aujourd'hui montrer et jouer tout son rôle (voir encadré). Restera cependant à définir une trame pour valoriser et communiquer les résultats qui y seront renseignés, car le site internet ne permet qu'une visualisation basique à un instant. En plus du renforcement des suivis visuels des écoulements, et donc des potentiels assecs qui frappent de plus en plus de cours d'eau en période de sécheresse, le RéSOH vise d'autres ambitions.

« Si l'un des objectifs de notre démarche est de permettre la production de données là où elle manque, sur des secteurs stratégiques, comme les têtes de bassin, insiste Alexis Solignac, ce projet vise surtout à mieux exploiter et valoriser ce qui est déjà en place. Aujourd'hui les interprétations faites à partir des données des stations hydrométriques ou du réseau Onde restent simples et assez ponctuelles, mais il existe de nombreuses possibilités pour mieux les analyser, tracer des historiques et dessiner des tendances à moyen ou long terme. Nous allons essayer d'y concourir car il y a un réel enjeu à porter un regard éclairé sur la situation, afin de prendre les bonnes décisions, que ce soit en prévision, pendant ou à l'issue des périodes de crise. Une nécessité que rappellent les deux rapports sur les retours d'expérience sur la gestion des sécheresses 2019 et 2022, produits par le Ministère de l'Écologie. »

4. Conclusion

Ce nouveau projet démarré en 2023 par la Fédération est co-financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Il devrait en principe s'inscrire dans la pérennité. Pour l'heure, tout semble suivre la bonne voie, compte tenu de l'intérêt porté par de nombreuses structures GEMAPI, et de la confiance accordée à l'équipe scientifique. Les premières observations du RéSOH devraient être réalisées dès cet été, et leur valorisation devrait se mettre en place sans trop attendre. Enfin, au-delà des considérations techniques, il est bon de rappeler que la réussite de ce projet reposera sur la capacité des différents acteurs départementaux de la gestion des milieux aquatiques à travailler en étroite collaboration et avec une vision partagée. ■



Fédération ©

7

REFONTE DU SITE INTERNET : DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS

Dans le secteur très concurrentiel des loisirs de pleine nature, la pêche associative continue de s'adapter aux nouvelles manières de pratiquer la pêche de loisir, en proposant des outils d'informations consultables tout le temps, quel que soit le lieu ou quel que soient le niveau et la technique choisie. La partie de pêche qui s'organise au 21^e siècle, nécessite parfois des réponses précises et dans les plus brefs délais. Certains pêcheurs ou pêcheuses prévoient, parfois au dernier moment, une sortie au bord de l'eau quelques heures seulement, selon les opportunités (agenda, météo...). Après avoir investi dans des supports écrits classiques - le semestriel Piscator (depuis 2004), Pêcher en Aveyron et plus récemment les publi-reportages hebdomadaires (Centre Presse), les responsables fédéraux ont rejoint les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Youtube), que renforce donc le nouveau site internet. Mis en service le 15 janvier pour le Salon de la pêche de Clermont-Ferrand, quelques semaines aussi avant la période de l'ouverture de la

truite en 1^{re} catégorie, les responsables fédéraux estiment que les 6 mois écoulés, permettent d'avoir un retour d'expérience suffisant pour évaluer les performances du nouvel outil. Les analyses de Christophe Raffy, de la société Laëtis, qui a conçu le site, indiquent début mai, que le site « vit bien », avec notamment des temps de consultations élevés par rapport à d'autres sites (lire encadré).

Prendre contact

Le questionnaire adressé aux pêcheurs via le site, une première initiative à renouveler, a montré un des nombreux intérêts du média. Plus de 1 500 pêcheurs et pêcheuses ont en effet pris le temps de répondre aux sollicitations des responsables de la fédération de pêche. Il sera intéressant de revenir prochainement sur leur contenu, à partir duquel des actions spécifiques pourraient à terme être programmées. En matière de réglementation, aménagements de parcours et autres... C'est ce questionnaire et les rencontres sur le terrain avec les responsables

des AAPPMA aveyronnaises qui serviront de matériau pour rédiger le deuxième Schéma départemental de développement du loisir-pêche. Sa publication est prévue pour l'automne prochain. Le site internet a également permis, mais dans un autre domaine, d'informer et interpeler les adhérent(e)s. Ainsi, lorsque le préfet de région a présenté son projet d'Arrêté cadre interdépartemental (ACI) « sécheresse », pour les sous bassins du Lot et de l'Aveyron, les internautes, ont pu prendre connaissances de plusieurs éléments.



**DÉCOUVREZ
LE NOUVEAU SITE
DE LA FÉDÉRATION
DE PÊCHE**

pecheaveyron.fr en chiffres (début mai)

Nombre de vues depuis le lancement du site :
350-450 / jour (250 000 pages vues)

Pages les plus visitées :
page d'accueil, lâchers de truites, parcours, cartes de pêche, réglementation, où pêcher selon les poissons, agenda pêche, cartographie.

Parcours les plus visités :
Pareloup, Les Picades, Sarrans, Castelnau-Lassouts-Lous, Istournet, la Dourbie, Pont-de-Salars, Vialar (pont de la Roque).

Durée moyenne des consultations :
environ 4 minutes 30.

Origine géographique des internautes
Pays : France (92,8 %), Allemagne (1,5 %), Indonésie (1,33 %), Royaume-Uni (0,91 %), Pays-Bas (0,82 %), Belgique (0,57 %), États-Unis (0,44 %)...
Régions : Occitanie (38,45 %), Île-de-France (18,99 %), Nouvelle-Aquitaine (13,18 %)...
Villes : Toulouse (6 287), Paris (4 112), Montpellier (734), Rodez (640), Lyon (526), Pibrac (514), Poitiers (507), Pau (480), Brive (468)...

350-450
vues / jour

Piscator

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean Couderc

RÉDACTEUR

Christian Valenti

COMITÉ DE RÉDACTION

Claude Alibert / Jean-Claude Bauguil /

Jean-Claude Bru / Jean Couderc /

David Joffre / Christophe Lavernhe /

Stéphane Sol / Élian Zullo

GRAPHISME

Gilles Garrigues

IMPRESSION

Centre Presse - 40 000 ex.

ISSN 1968-2093

Fédération départementale

pour la pêche et la protection

du milieu aquatique

Moulin de la Gascarie - 12000 RODEZ

Téléphone : 05.65.68.41.52

E-mail : contact@pecheaveyron.fr

**www.
pecheaveyron.fr**



Fédération ©

Le partenariat fédération-Daiwa au service des jeunes

Le stage Daiwa organisé au mois d'avril dernier a connu un grand succès. Pendant 5 jours, les jeunes pêcheurs ont pu se perfectionner dans différentes techniques : leurres carnassiers, truites toc-nympe, appâts naturels. Ici, une superbe photo souvenir, après de sacrées émotions, sur le Tarn, remarquable rivière du département, poissonneuse et située dans un cadre parfois exceptionnel ! Les autres stages Daiwa programmés en juillet et août (multi pêche, feeder-carpe et carnassiers) sont complets.

Suivez-nous sur



LES PICADES, DESTINATION PÊCHE DE L'ÉTÉ

Après une année de fermeture, les vacanciers pourront à nouveau profiter du lac situé à 1 000 m d'altitude sur la commune de Prades-d'Aubrac.

Celles et ceux qui n'ont pas eu encore l'occasion de s'y rendre, devraient apprécier les nouveaux aménagements mis à leur disposition. Abri en cas d'intempéries, toilettes sèches, tables de pique-nique, pontons de pêche, assurent aujourd'hui un confort que le public attendait déjà depuis quelques années. Dans sa nouvelle cabane d'accueil, Serge Guiot, l'animateur du site, continuera de renseigner les visiteurs. Enfin, le curage du lac qui a permis l'extraction d'importantes quantités de sédiments a augmenté sa profondeur. Les températures devenues plus fraîches devraient rendre cet été les truites plus mordeuses.

Infos et contacts

Ouverture du site : tous les jours de 9h à 18h30 en juillet et août.
Forfait : 18 euros (6 truites maximum).
Vente de cartes sur place : carte « journalière » et carte « découverte » (pour les moins de 12 ans).
Contact Fédération de pêche : 05.65.68.41.52.
Contact en direct du site : 06.86.18.12.42.

“PÊCHE ET TERRITOIRE” : UNE NOUVELLE VIDÉO À NE PAS MANQUER



FLASHÉZ-MOI !
BASTIDES
ET GORGES
DE L'AVEYRON



Ayat Aveyron ©

DES HÉBERGEMENTS PÊCHE POUR VOS VACANCES EN AVEYRON

Plus de 100 locations sont proposées à toutes celles et ceux qui désirent faire rimer parties de pêche et vacances. En famille ou entre amis, lacs, rivières et plans d'eau vous attendent.

Pour en savoir plus consulter les sites www.tourisme-aveyron.com (à voir / à faire, rubrique pêche) ou le site de la fédération départementale de pêche www.pecheaveyron.fr (pêche en Aveyron, hébergements pêche).

LE BLOC-NOTES DU PÊCHEUR



LÂCHERS DE TRUITES EN JUILLET-AOÛT

Aux mois de juillet et août, plusieurs AAPPMA prolongent les lâchers de truites, pour la plus grande joie des vacanciers. Dans la vallée du Lot, sur les parcsours de Saint-Laurent-d'Olt, Saint-Geniez-d'Olt (camping de La Boissière et centre-ville) et Entraygues-sur-Truyère. Des lâchers ponctuels auront lieu sur le Dourdou à Camarès (13/07) et la rivière Aveyron à Laissac (16/08), au lac de la Source à Laguiolle (12/07) et aux plans d'eau de la Vignotte (26/07) et de Cantoin (9/09).

Dates et lieux des lâchers sur www.pecheaveyron.fr (onglet « Agenda »)



Toutes les actualités sur : Facebook, Instagram et Youtube.



TOUT LE MONDE PÊCHE L'ÉCREVISSE !

Devenue très populaire dans le département, la pêche de l'écrevisse pratiquée en famille est particulièrement appréciée en période estivale. Quand les enfants et les parents se retrouvent au bord de l'eau, balances en mains, c'est la fête ! Souvent accompagnés des grands-parents ou amis, les parties de pêche en principe fructueuses se concluent régulièrement par un repas festif autour d'un joli plat... d'écrevisses.

Carte de pêche obligatoire (quel que soit l'âge). 6 balances par personne, tous appâts autorisés.



FLASHÉZ-MOI !
LA PÊCHE
DES ÉCREVISSES
EN VIDÉO

LES AAPPMA AVEYRONNAISES ONT LA PAROLE

AAPPMA DE BRUSQUE LA GAULE BRUSQUOISE TOUJOURS TRÈS ACTIVE !

Fin janvier, le jeune et dynamique président Maxime Marty nous reçoit à Brusque, accompagné de Michel Singer et Patrice Rigolot, respectivement vice-président et secrétaire de l'association.

Située à l'extrême sud du département, proche des monts de Lacaune dans le parc régional du Haut-Languedoc, la commune de Brusque est traversée par le Dourdou, rivière de 1^{re} catégorie, où la truite fario est reine, ici, mais également sur l'ensemble du territoire géré par l'AAPPMA. Ce samedi 28 janvier, au cœur de l'hiver, on s'étonne à partir du pont, de voir le niveau de la rivière aussi bas, « un niveau de mois d'août », d'après Patrice Rigolot. D'habitude, à cette date, l'eau bouillonne sous la chaussée, sur une dizaine de mètres ! Autre surprise (de taille), la coupe à blanc de nombreux arbustes, qui formaient en rive gauche la ripisylve, sous la confluence avec le Sanctus, un des ruisseaux pépinière remarquables du secteur. Quand on connaît l'intérêt de la végétation pour tenir les berges, ralentir les crues, ou encore tempérer les effets des rayons sur la rivière, c'est l'incompréhension qui domine chez nos hôtes...

PROLONGER LA SAISON DE PÊCHE ?

Cependant, à quelques semaines de l'ouverture, le lâcher de truites est l'autre dossier qui occupe les esprits. Sur ce territoire où l'on croise des cours d'eau exclusivement classés en 1^{re} catégorie (cf. fiche technique), le plan d'eau du VVF de Ceras est l'unique parcours autorisé pour ce type d'opération. « Deux rendez-vous y sont prévus, le 11 mars et le 8 avril. Ces journées sont très conviviales. Un petit-déjeuner le matin, suivi d'un repas à midi,

sont organisés par les bénévoles, rappelle Maxime Marty. Chaque fois, nous lâchons 250 truites fario, produites à la pisciculture fédérale de Lapanouse-de-Cernon. En ce moment, nous étudions la possibilité de prolonger la saison. En 2024, après la fermeture en 1^{re} catégorie, on souhaite pouvoir lâcher des truites au plan d'eau du VVF. Je crois que nos adhérents apprécieraient, car la pêche est un loisir de pleine nature qui compte encore beaucoup dans la vallée, insiste le président. »

MUTUALISER DES MOYENS POUR LES JEUNES

Ce n'est donc pas un hasard, si l'autre priorité, peut-être la principale au bout du compte, concerne les jeunes, pour qui des animations sont programmées. Ensemble, les AAPPMA de Camarès, Saint-Sernin-sur-Rance et Brusque, ont en effet décidé de faire appel à l'école de pêche fédérale, chargée en 2023, de mettre en place plusieurs ateliers pêche. Sur chacune des communes ou ailleurs, des animateurs professionnels proposeront d'aborder des techniques différentes. Pêche au toc nympe, mouche sèche, feeder, pêche de la carpe ou de carnassiers en float-tube... Cette initiative a le mérite de faire découvrir d'autres pêches que celle de la truite, naturellement omniprésente dans ce secteur salmonicole. En tenant compte des atouts du Sud-Aveyron, qui dispose aussi de barrages et de grandes rivières comme le Tarn, les AAPPMA déjà citées, diversifient l'offre de pêche et ouvrent de nouveaux horizons aux plus jeunes pêcheuses et pêcheurs. Dans cette perspective, les responsables de La Gaule Brusquoise vont encore plus loin, et travaillent déjà à la création d'un second parcours no-kill truite, sur la commune d'Arnac-sur-Dourdou.

MOBILISATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Par ailleurs, l'AAPPMA de Brusque et ses bénévoles agissent dans d'autres domaines que la pêche de loisir. Avec l'AAPPMA de Camarès et les pompiers, ils réaliseront en mars, une opération de nettoyage, sur le Dourdou, à partir du plan d'eau de Camarès jusqu'au village d'Ouyres. Pour mémoire, en 2022, du pont de Fayet au VVF de Ceras, soit environ 5 km, les 35 bénévoles présents avaient quand même rempli une benne et demie de détritus : pneus, aile de voitures, tambour de machines à laver, bouteilles, fils de fer... « Le rôle de notre association est multiple au sein de la commune et de notre territoire. Grâce à nos bénévoles que je remercie très sincèrement, on participe aux animations de la commune, notamment en direction des jeunes. On essaie aussi de faire passer des messages utiles pour préserver ou améliorer l'état des cours d'eau. Pour cela, nous pouvons utiliser les connaissances sur les milieux aquatiques que mettent à notre disposition les ingénieurs de notre fédération départementale. Au nom de la Gaule Brusquoise je remercie aussi les communes qui régulièrement accompagnent nos projets. Enfin, je souhaite à tous nos adhérentes et adhérents une bonne saison de pêche », conclut Maxime. ■

MAXIME MARTY ENTOURÉ DE MICHEL SINGER (À SA DROITE) ET PATRICE RIGOLOT.



Fiche technique de l'AAPPMA

Date de création : le 13 février 1951.

Présidents : René Jeanjean, Michel Bousquet, Dominique Rousseau, Francis Fabas, Maxime Marty depuis le 7 janvier 2022.

Effectifs 2021 : 146 cartes de pêche toutes catégories confondues.

Linéaire : Versant atlantique : Dourdou (16,3 km), Sarlenq (6,1 km), Sanctus (9 km), Nuéjols (31,2 km), Mayni (3,2 km), Roumagnou (3 km), Dargou (6,3 km), Cabot (10,6 km), Thalys (4,7 km). Versant méditerranéen (bassin de l'Orb) : ru des Graves (5,3 km), ru del Rouergue (6,9 km). Total cours d'eau : 260 km.

Où acheter sa carte de pêche ?

Mairie de Brusque (place Saint-Jacques, Mme Ros 05.65.99.53.12), agence postale de Brusque (place Saint-Jacques, Mme Sauveplane 05.65.49.09.71), Domaine de Ceras VVF village (Mme Goubely 05.65.49.50.66), agence postale de Fayet (allée de La Ringade, Mme Rousseau 05.65.49.47.32).

Toute l'actualité : site internet AAPPMA du Haut-Dourdou et page Facebook Brusque.

RETROUVEZ
PISCATOR SUR

peche
aveyron.fr

Retrouvez-nous aussi sur



PROCHAIN NUMÉRO :
JANVIER 2024